

Présents : BARNOUIN Karina, POYOL Julie, RAINERI Gérard, MORALES David, ABELY Michel, BOLLE Erick, COLIN Hubert, COLIN Patrick, MARCHWACKI Eric, REYNAUD Yohan.

Pouvoir : Monsieur Guillaume DUTFOY à M. MORALES David.

Secrétaire de séance : Madame BARNOUIN Karina

M. le Maire, Gérard RAINERI, ouvre la séance à 18H30. Approbation du compte-rendu de la séance du 11 décembre 2020.

1/ Construction d'une salle pluri-activités : étape 2

Monsieur le Maire avait transmis par courriel le nouveau programme architectural réalisé par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Vaucluse. Le chiffrage de la cuisine du futur bistrot a été réalisé à la demande des élus. Il convient, au regard de la crise sanitaire, de se positionner sur le lancement de ce programme pour 2021. Coût estimé par le CAUE : 765 000€ HT travaux, honoraires, contrôles et assurance. Après débat, le Conseil Municipal valide le projet et souhaite lancer la consultation des architectes à l'unanimité.

2/ Dispositif d'assistance aux collectivités territoriales vauclusiennes (DACT 84) :

La commune peut bénéficier du soutien du Conseil Départemental de Vaucluse dans le cadre de l'assistance fournie par les services du Département en matière de voirie, sécurité routière, gestion du domaine public routier, gestion des ouvrages, réhabilitation du patrimoine...et collaboration avec la SPL (Société Publique Locale) Territoire Vaucluse, l'association SOLIHA et le CAUE. La convention avait été transmise en amont aux élus. La participation annuelle est de 0.50€/habitant. Vote pour à l'unanimité.

3/ Divers projets voiries :

Afin de sécuriser les abords de l'abri bus et de l'école, l'implantation d'un panneau de signalisation dit pédagogique pourrait être installée. Après réflexion, il convient de contacter les services du Département afin d'évoquer l'installation d'un ralentisseur sur cette départementale.

4/ Plan Local d'Urbanisme de Vaison-la-Romaine : mise en révision générale

La délibération la prescrivant la mise en révision générale du PLU n'apporte pas de remarque particulière.

5/ Soutien à la démarche IGP abricot des baronnies :

N'ayant qu'un arboriculteur sur le village, l'assemblée émet un avis défavorable à l'obtention d'une aide financière d'un montant de 200€.

6/ Questions diverses :

Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Un nouveau régime indemnitaire est instauré dans la fonction publique. L'objectif est de supprimer toutes les primes existantes afin de créer une prime unique (IFSE) versée mensuellement et une prime facultative annuelle (CIA). Les élus doivent proposer un projet de délibération qui sera soumis au Comité Technique du Centre de Gestion de Vaucluse. A l'issue et après avis favorable du Comité, il devra être entériné par le conseil. M DUTFOY Guillaume se joint à l'assemblée. Après un tour de table, M. le Maire propose de retenir les mêmes plafonds maximaux que dans la fonction publique d'Etat. Les bénéficiaires seront uniquement les agents titulaires selon des critères. En cas de maladie ordinaire, les primes ne seront pas maintenues.

COVID 19 : Bon déroulement de la mise en place du plan communal de sauvegarde.

Proposition d'animation de M DUTFOY Guillaume, basée sur l'automobile.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

M. RAINERI Gérard, Maire

